



FORMATIONS DES ACTEURS ASSOCIATIFS EN SEINE-SAINT-DENIS

PROGRAMME FÉVRIER - JUIN 2021

La Ligue de l'Enseignement - FOL93



→ PRÉSENTATION

La Ligue de l'Enseignement

Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'Enseignement propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, à travers 103 fédérations départementales qui accompagnent des associations présentes dans 24 000 communes. S'engager à la Ligue, c'est faire le choix d'une planète vivable, de sociétés ouvertes, généreuses et responsables. C'est aussi apprendre par et avec les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité, construire de la solidarité et agir contre les inégalités.

La Ligue de l'Enseignement - FOL 93

Association Loi 1901 et fédération d'associations, La Ligue de l'Enseignement - FOL 93 est la représentation départementale de la Ligue de l'Enseignement. Elle contribue en Seine-Saint-Denis à la formation de citoyens libres, égaux et responsables dans une société laïque qui reconnaît la diversité culturelle. Elle encourage les initiatives locales et collectives.

La Vie Associative

Espace d'engagement citoyen, la vie associative contribue à la transformation sociale par le partage et l'agir ensemble. Laboratoire d'idées, espace d'expérimentations (souvent de proximité) favorisant la prise d'initiatives, l'association contribue par les acteurs bénévoles qui la font vivre, à maintenir et renforcer le lien social, à faire société, à éprouver une citoyenneté en acte.

La Ligue de l'Enseignement – FOL 93 entend favoriser et soutenir le développement des initiatives collectives et de l'engagement bénévole à travers :

- les **Formations des acteurs associatifs**
- une activité de **Centre-Ressources** : accompagnement de projets associatifs ou collectifs
- le **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** destiné aux associations employeuses afin de les accompagner à consolider ou développer leur projet

Elle encourage et favorise l'engagement des jeunes et leur capacité d'agir à travers :

- des **missions de Service Civique** en mobilisant son agrément pour les associations affiliées et en les accompagnant
- les **Juniors Associations** en accompagnant des jeunes mineurs à organiser leur projet collectif sous forme associative.

Les Formations des Acteurs Associatifs

De l'intention initiale à sa réalisation, le projet associatif se structure, se développe, se complexifie. Dans un environnement en constante évolution, les responsables, animateurs et bénévoles des associations sont confronté.e.s à toutes sortes de problématiques dans la conduite de leurs projets. Les formations proposées sont actualisées chaque année afin de répondre au mieux aux multiples demandes et à l'évolution des enjeux touchant le monde associatif.

Réunissant des associations œuvrant dans des domaines variés, de tailles et d'expériences diverses, les formations sont des occasions pour les stagiaires d'échanger sur leurs expériences, leurs visions, leurs modes d'organisation, favorisant des transferts de savoirs entre les participants et créant des rencontres débouchant parfois sur des coopérations futures.

Les formations s'adressent en priorité aux acteurs associatifs bénévoles. Elles proposent l'apport d'informations mais aussi de démarches et d'outils. Plusieurs modules de formation peuvent constituer un parcours pédagogique et accompagner ainsi les acteurs associatifs dans les différentes dimensions de la conduite et de l'animation d'un projet associatif.

→ MODALITÉS PRATIQUES & INSCRIPTIONS

L'engagement bénévole est un acte volontaire et citoyen. Cette capacité à agir pour faire société doit être accompagnée à travers des formations financées par les pouvoirs publics, les rendant accessibles et gratuites pour les participant.e.s. Dans cet objectif nous sollicitons des subventions auprès de l'Etat et des collectivités.

En raison de la crise sanitaire les formations se dérouleront **à distance, en visio-conférence** jusqu'à ce que la situation sanitaire évolue positivement.

Pour vous **INSCRIRE** vous pouvez :

Cliquer **ici** et remplir le formulaire d'inscription en ligne
ou

Remplir et nous renvoyer la fiche d'inscription jointe

Vous recevrez un e-mail de confirmation dès que votre inscription aura été réceptionnée. Les détails de la connexion en visioconférence vous seront envoyés quelques jours avant la séance.

→ PROGRAMME DES FORMATIONS

1 LOI 1901 - VIE ASSOCIATIVE Mardi 09/02/21 STATUTS - FONCTIONNEMENT 18h30 - 21h00

- Rappeler l'esprit de la loi 1901 et le statut juridique de l'association
- Comprendre et réfléchir son fonctionnement associatif
- Identifier les membres ou catégories de membres de l'association
- Concevoir les statuts de l'association ou les modifier
- Mettre en œuvre les instances dirigeantes : l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration, le Bureau...

3 BUDGET PRÉVISIONNEL Mardi 09/03/21 18h30 - 21h00

- Comprendre les principes d'un budget prévisionnel
- S'approprier le plan comptable associatif
- Identifier les différents modes de financement des projets associatifs et construire des hypothèses budgétaires
- Comprendre les articulations budget global - budgets par actions

5 ÉVALUATION DU PROJET Mardi 23/03/21 BILAN D'ACTIVITÉS 18h30 - 21h00

- Comprendre les enjeux de l'évaluation pour dynamiser le projet, consolider des partenariats, réaliser un bilan d'activités
- S'approprier une méthodologie d'évaluation
- Savoir définir des indicateurs, des critères, des outils d'évaluation
- Réfléchir à la mise en œuvre de l'évaluation
- Définir le cadre des comptes-rendus qualitatif, quantitatif et financier

7 MISE EN OEUVRE DU PROJET Mardi 06/04/21 ORGANISATION COLLECTIVE 18h30 - 21h00

- Détailler le projet et sa mise en œuvre : les tâches et leurs acteurs
- Formaliser un calendrier détaillé de mise en œuvre, un plan d'actions et anticiper le suivi du projet
- Réfléchir et formaliser l'organisation collective autour du projet

9 BASI COMPTA Mardi 20/04/21 18h30 - 21h00

Pour les "initié.e.s"

OU

Mardi 18/05/21 18h30 - 21h00

Pour les "débutant.e.s"

L'outil de comptabilité en ligne Basicompta® est réservé aux associations affiliées à la fédération, celles-ci sont donc prioritaires. Se rapprocher de la fédération pour connaître les modalités et les tarifs de l'affiliation. En dehors de cela, l'outil Basicompta® représente un coût annuel de 50€. Pour ce module vous êtes invité.e.s à venir avec votre ordinateur portable. La seconde séance du 18 mai sera idéale pour les participant.e.s qui souhaitent revoir en amont les bases de la comptabilité associative en participant aux séances du 04 mai et 11 mai.

2 CONCEPTION DE PROJET Mardi 02/03/21 18h30 - 21h00

- De l'idée au projet, les questions à se poser : la raison d'être du projet, ses objectifs, ses acteurs, son déroulement, ses moyens...
- S'approprier l'environnement du projet, l'identification des besoins, les ressources, les partenaires...
- Formaliser et partager le projet

4 BUDGET PAR ACTIONS Mardi 16/03/21 18h30 - 21h00

- Comprendre les principes d'un budget par action
- Définir les articulations entre le budget prévisionnel de l'association et les budgets par action
- Identifier les charges directes et indirectes, les clés de répartition
- S'adapter aux différents cas de figure de la conception d'un budget par action

6 DEMANDE DE SUBVENTION Mardi 30/03/21 ÉCRITURE DE PROJET - BUDGET 18h30 - 21h00

- Les participant.e.s sont invité.e.s à transmettre en amont une demande de subvention (ou l'écriture d'un projet et son budget) réalisée ou en cours...
- S'approprier le dossier unique de demande de subvention (Cerfa) notamment comme cadre logique
- Vérifier / relire un dossier en s'appropriant une grille de lecture
- Comprendre comment faire progresser un dossier en travail collectif

8 COMMUNICATION Mardi 13/04/21 18h30 - 21h00

- S'approprier les enjeux de la communication interne et externe
- Élaborer un plan de communication : organisation, cibles, objectifs, adéquation des outils de communication
- Identifier les problématiques rencontrées et réfléchir à des pistes de progression

- Découvrir et s'approprier le fonctionnement de Basicompta®
- Apprendre à réaliser ses saisies comptables
- Préparer la clôture des comptes et éditer les documents comptables : compte de résultat, compte-rendu financier au format Cerfa, bilan actif passif

10 COMPTABILITÉ DE TRÉSORERIE

Mardi 04/05/21
18h30 - 21h00

- Connaître les définitions et principes de la comptabilité associative
- Comprendre les finalités de la comptabilité et connaître les obligations comptables pour les associations
- Être en mesure de s'organiser et classer des pièces comptables
- Tenir un journal de trésorerie et éditer un compte de résultat

11 COMPTABILITÉ D'ENGAGEMENT

Mardi 11/05/21
18h30 - 21h00

- Comprendre la comptabilité d'engagement : ses principes, son utilité, son fonctionnement, l'ensemble du plan comptable associatif, la saisie et les documents produits
- Se familiariser avec l'écriture en partie double
- Savoir lire les documents comptables : compte de résultat, bilan

12 FISCALITÉ ASSOCIATIVE & RECONNAISSANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Mardi 25/05/21
18h30 - 21h00

- Comprendre les principes de la fiscalité associative et s'approprier le déroulement d'une analyse fiscale
- Appréhender le positionnement de la structure aujourd'hui comme dans ses perspectives d'évolution
- Comprendre le cadre fiscal de la Reconnaissance d'Intérêt Général
- Connaître le cadre des 6 manifestations exceptionnelles par an sans risque d'incidence fiscale

13 CRÉER UN PREMIER EMPLOI : LES QUESTIONS À SE POSER...

Mardi 01/06/21
18h30 - 21h00

- Poser un état des lieux : situation, fonctionnement, actions développées, moyens mobilisés, problématiques, besoins et perspectives...
- Imaginer un renforcement des Ressources Humaines par la création d'emploi : profil de poste, faisabilité économique, éventuelles aides à l'emploi, conditions matérielles et d'encadrement, évolution de l'organisation et du fonctionnement, écueils à éviter...

14 FONCTION EMPLOYEUR 1 : RESPONSABILITÉS EMPLOYEUR CONTRAT DE TRAVAIL

Mardi 08/06/21
18h30 - 21h00

- Le contexte législatif, les aspects juridiques, le code du travail, les conventions collectives, les syndicats d'employeurs...
- Le Contrat de travail : CDD, CDI, contrats intermittents, temps plein, temps partiel... règles d'application, temps de travail, rédaction et exemples de contrats
- Les obligations et formalités : D.P.A.E, médecine du travail, mutuelle,...

15 FONCTION EMPLOYEUR 2 : BULLETINS DE SALAIRES & COTISATIONS SOCIALES

Mardi 15/06/21
18h30 - 21h00

- Le suivi administratif : organisation, responsabilités...
- La paie : bases de calcul de la rémunération, mentions obligatoires des bulletins de salaire
- Les cotisations sociales : les différentes caisses et les taux de cotisations salariales et patronales, les exonérations
- Les congés payés : principes du droit et règles de calcul
- Les frais professionnels : taux de remboursement, modalités
- D.S.N, Prélèvement à la Source, Chèque Emploi Associatif...

16 CONCEVOIR UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE & ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE

Mardi 22/06/21
18h30 - 21h00

- Connaître le cadre du volontariat associatif et appréhender les enjeux du service civique pour le jeune volontaire comme pour l'association
- Comprendre la notion de mission d'intérêt général
- Concevoir et formaliser une mission de service civique
- Réfléchir son organisation pour accueillir un.e jeune volontaire associatif
- Se préparer à assurer une mission de tutorat

CONTACTS

CÉCILE AFANYAN ; ANA MORACIN ; CAMILLE BERTRANDY
CHARGÉES DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Tel : 01 48 96 25 28 - Mail : fol93.appuiasso@orange.fr ; fol93.dla@orange.fr

CÉDRIC BACCARA - RESPONSABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Tel : 01 48 96 25 28 - Mail : fol93.dla1@orange.fr

WWW.FOL93.ORG